

la pose collée du carrelage : la technique traditionnelle qui a de l'avenir



Les Mortiers

*Derrière les grandes idées,
il y a les Mortiers*

→ 4 bonnes raisons
d'adopter la pose
collée du carrelage

Depuis plusieurs années, une grande majorité des entreprises de carrelage choisit de coller les revêtements de sol avec des mortiers-colles en poudre pour s'adapter à l'évolution des règles constructives et environnementales et pour améliorer le confort de mise en œuvre sur chantier. Les industriels du SNMI mettent tout en œuvre pour proposer des produits toujours plus performants.

DÉCOUVREZ LES 4 BONNES RAISONS D'ADOPTER LE MORTIER-COLLE POUR COLLER DU CARRELAGE AU SOL :

1

Pour sa réponse technique à tous les types de chantiers :

- **Adaptation aux multiples contraintes des chantiers** : prise rapide, locaux à fortes sollicitations, simple encollage, faible réservation...
- **Nouvelles tendances esthétiques** : pose de carreaux de très grands formats et / ou de très faible épaisseur
- **Intégration à des systèmes complets d'isolation acoustique** aux bruits d'impact de faible épaisseur (environ 10 mm)
- **Association avec tous les systèmes d'étanchéité sous carrelage**

	
→ CONSTRUCTION NEUVE	→ RÉNOVATION
<ul style="list-style-type: none"> • chapes fluides • planchers chauffants • béton auto-plaçant • panneaux bois • chapes sèches (plaques spéciales sol)... 	<ul style="list-style-type: none"> • ancien carrelage • chapes sèches (plaques spéciales sol) • parquets bois • chapes allégées • dalles vinyle...

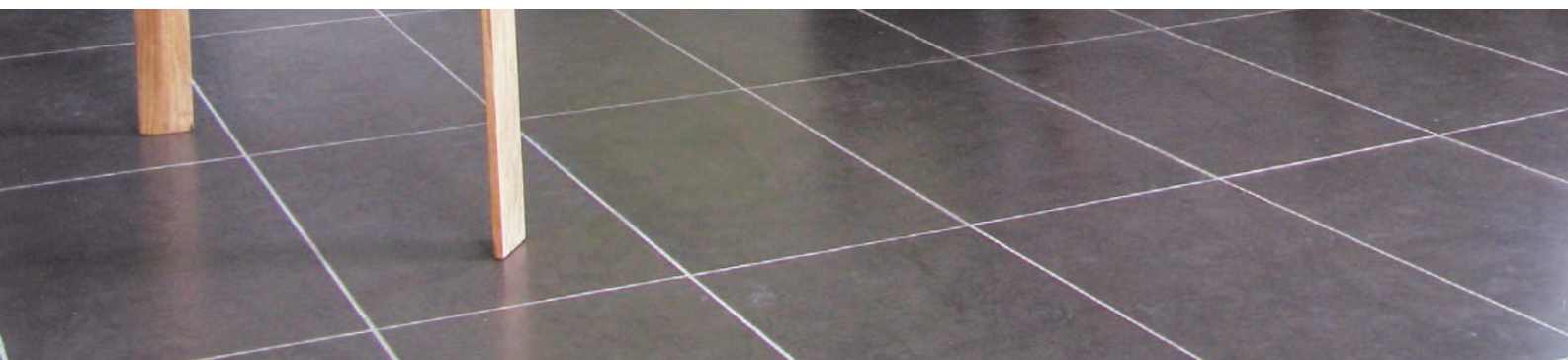
2

Pour son faible impact environnemental et sanitaire

- **Faibles émissions de COV** : classe A+ (selon l'étiquetage des émissions de COV dans l'air intérieur)
- **Faibles émissions de CO₂** : 2,78 kg/m² (pour 50 ans- cf FDES*)
- **Transport limité** : un maillage de plus de 50 usines de mortiers-colles réparties sur le territoire français
- **Faible recours aux ressources naturelles** : consommation d'environ 5 kg de colle /m², peu d'eau et peu d'énergie consommées sur chantier
- **Peu de déchets** : très peu de perte de produit
- **Réduction significative du poids mis en œuvre** sur les planchers, par l'absence de chape de pose



* Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) disponible sur la base INIES www.inies.fr





3

Pour son confort de mise en œuvre

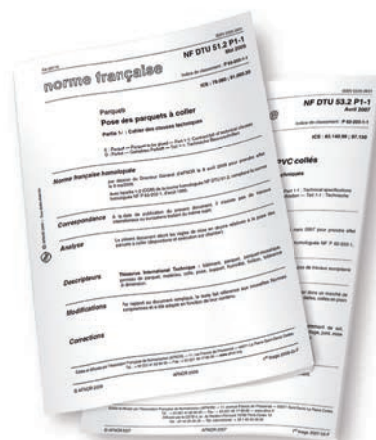
- Faibles charges à manutentionner et à mettre en œuvre : environ 5 kg de colle /m²
- Innovations améliorant le confort :
 - colles à émission de poussière réduite
 - colles fluides à simple encollage
 - colles allégées
- Peu de matériel nécessaire : malaxeur électrique, truelle, seau, taloche crantée



4

Pour sa qualité maîtrisée et toujours constante

- Usines certifiées ISO 9001**
- Colles conformes C€ : performances garanties
- Colles certifiées QB : qualité régulière audité par le CSTB***



** ISO 9001 : Norme de Management de la qualité

*** Certificats disponibles sur le site www.cstb.fr

www.desmortiersdesidees.com

Les Mortiers

*Derrière les grandes idées,
il y a les Mortiers*



SNMⁱ

SYNDICAT NATIONAL DES MORTIERS INDUSTRIELS - 3, RUE ALFRED ROLL - 75849 PARIS CEDEX 17 - TÉL. 01 44 01 47 79 - FAX : 01 40 54 03 28